

JANVIER 2024

ORGUEIL

Infos



*Meilleurs vœux
2024*



A RETENIR

Les vœux du Maire et de la municipalité aux habitants

Samedi 20 janvier 2024 à 11h30

Salle des fêtes—Espace Jean Capellini

Edito



Chères orgueilloises, chers orgueillois,
Depuis le 1er décembre, la magie de Noël s'est emparée d'Orgueil avec ses belles illuminations qui viennent apporter un peu de gaieté et de réconfort en ces temps bouleversés. En effet à l'échelle internationale, les guerres se multiplient (le fragile équilibre de paix a été rompu en Israël par le Hamas et le conflit en Ukraine s'enlise) et de très nombreux civils sont les victimes innocentes de ces guerres. Je pense souvent à eux et ces situations doivent nous faire relativiser nos soucis quotidiens. Et la France n'est pas non plus à l'abri. Trois ans après Samuel Paty, c'est un autre professeur, Dominique Bernard, qui a perdu la vie au nom de principes obscurantistes. La haine prend trop de place dans notre société, préférons-y la fraternité et le vivre ensemble !

C'est avec cet objectif de faire d'Orgueil une commune où il fait bon vivre que l'équipe municipale se mobilise. Pour cela les actions en direction des seniors se multiplient, les acteurs éducatifs foisonnent d'idées et créent toujours plus de projets pour les enfants, les animations et services municipaux s'enrichissent, les commerces se développent et notre grand projet d'aménagement prend forme. De plus, nos associations locales œuvrent sans compter pour vous proposer des animations toujours plus conviviales. Je tiens à les en remercier. Cette nouvelle édition d'« Orgueil infos » illustre en image cette formidable dynamique.

Les travaux liés à notre grand projet d'aménagement pour Orgueil vont bon train. Je sais les nuisances qu'elles occasionnent pour certains d'entre vous, mais la phase la plus contraignante est passée ! Les espaces publics sont quasiment terminés et seront prochainement mis en valeur par les nombreuses plantations prévues le long de la départementale et autour de la nouvelle Mairie dont les travaux seront terminés à l'été. La réhabilitation de la ferme Jolibert en pôle commercial de proximité a démarré et nous avons fait en sorte que le Carretou soit relogé, le temps des travaux, dans les meilleures conditions.

Vos témoignages lors de la dernière réunion publique nous ont conforté dans la bonne réalisation de ce grand projet d'avenir - qui est pour rappel le vôtre puisqu'issue d'une large consultation citoyenne- et certaines de vos dernières propositions ont pu être intégrées aux aménagements.

Cette réunion a aussi été l'occasion de vous présenter et de vous expliquer le nouveau plan de circulation mis en œuvre sur la commune. Celui-ci répond à vos exigences : apaiser la circulation, sécuriser les déplacements, redonner place à la vie locale et donner plus d'espace aux piétons et aux cycles. La réalisation de la nouvelle voie cyclable pour rejoindre Reyniès participe aussi à cette ambition.

Ce nouveau plan de circulation va nous demander à tous un effort d'adaptation qui se voudra payant rapidement. Vous trouverez les détails dans ce numéro.

Pour conclure, l'équipe municipale et moi-même adressons deux messages personnels : le 1er à l'attention de Nadine Lauzeral que nous remercions pour ces années passées à accompagner les petits orgueillois à l'école maternelle et à qui nous souhaitons une belle retraite ; le second pour souhaiter la bienvenue à Benjamin Tamburini, nouveau gérant du café restaurant ; nous sommes impatients de vous retrouver à une des tables de cette nouvelle enseigne baptisée « Le Rituel ».

Ainsi l'actualité orgueilloise est riche et je m'en réjouis. La 1ère partie du mandat municipal se termine et notre énergie n'est en rien atténuée. Les trois prochaines années s'annoncent toutes aussi captivantes et nous restons à votre écoute pour améliorer toujours davantage nos actions.

Le conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2024 et nous vous donnons rendez-vous le samedi 20 janvier en fin de matinée pour les vœux de la municipalité ; une formidable occasion de nous retrouver, anciens comme nouveaux orgueillois, et d'échanger dans une ambiance conviviale.

Votre maire
Willy Authesserre



ENFANCE ET JEUNESSE

Une rentrée scolaire fluide

Grâce à une collaboration efficace entre les équipes municipales (périscolaires et techniques) pour préparer la rentrée, les 163 enfants ont pu retrouver leurs enseignantes et animateurs/trices pour une année scolaire qui s'annonce encore riche en projets.

Afin de fluidifier la circulation à l'entrée et à la sortie des classes, et pour libérer l'espace sur les parkings, des modifications ont été apportées en concertation avec les équipes enseignantes et périscolaires ; tous les enfants entrent désormais par le grand portail central et les parents peuvent ainsi rentrer dans l'enceinte de l'établissement.



Les 163 enfants sont répartis ainsi :

- Classe des PS/MS - Mme Dorso et Mme Lasserre (ATSEM) : 25 enfants (16 PS et 9 MS)
- Classe des MS/GS - Mme Laguille et Mme Cester (ATSEM) : 23 enfants (7 MS et 16 GS)
- Classe des GS/CP - Mme Vivien : 20 enfants (5 GS et 15 CP)
- Classe des CE1 - Mme Moussu : 24 enfants
- Classe des CE2 - Mme Marcoux/M Delteil : 24 enfants
- Classe des CM1/CM2 - Mme Duchemin : 23 enfants (14 CM1 et 9 CM2)
- Classe des CM1/CM2 - Mme Brulé/ M Delteil : 24 enfants (14 CM1 et 10 CM2)

4 Jeunes volontaires en service civique

Deux jeunes volontaires en service civique ont intégré l'équipe périscolaire municipale : Ilona Pisant et Sara Urbita ; deux autres jeunes volontaires sont intégrés à l'école : Ricardo Dos Santos et Stella Pellegrin. Tous les 4 habitent Orgueil et la commune est très heureuse de les accueillir et d'enrichir leur expérience.

Leurs missions varient mais tous les 4 participent aux temps d'accueil des enfants sur la pause méridienne et sur le temps municipal du mercredi.

ENT

L'Environnement Numérique de Travail devient l'élément principal de dialogue entre l'école, la famille et les services périscolaires. Financé par la municipalité, cet outil numérique permet désormais en complément de la communication scolaire une information périscolaire ; les parents accèdent aux informations et plannings des différents temps d'accueils, TAM et A.L.A.E du mercredi, la mise en valeur des animations (articles, photos, ...) ainsi que le mémento des numéros de téléphone.

ENFANCE ET JEUNESSE

Cantine Intergénérationnelle

Vous avez plus de 60 ans, vous avez vos petits-enfants scolarisés à l'école d'Orgueil et vous souhaitez :

- Partager un temps avec les enfants
- Rompre l'isolement
- Créer du lien entre les générations
- Passer un moment particulier

Venez déjeuner à la cantine (après réservation auprès de M Savi 06.41.38.69.79)

Ecole innovante

Après une large concertation réalisée en mars 2023, le projet « Notre école faisons-la ensemble » établi avec les différents acteurs qui accompagnent l'école a été déposé (cf dernière édition) afin d'obtenir une subvention auprès des services de l'Etat .

« Notre école, faisons-la ensemble », c'est :

- Une démarche volontaire des équipes éducatives associant l'ensemble des partenaires, notamment les collectivités territoriales compétentes ;
- Un travail commun et local destiné à permettre à chaque école d'identifier des solutions qui correspondent à sa situation pour améliorer la réussite de ses élèves ;

La commission d'attribution s'est réunie le 18 octobre et l'école d'Orgueil a obtenu une aide financière de 43 317€. Un financement qui permettra l'achat de mobilier pour les classes flexibles et l'aménagement extérieur dans le cadre du projet « classes dehors ».

Projet d'Aire éducative terrestre

Sollicitée par la directrice de l'école, l'équipe municipale a répondu favorablement à cette initiative en mettant à disposition des enfants et des enseignants un terrain communal. Située entre la vélo voie verte et le stade municipal, cette zone réservée va devenir le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement pour les élèves de l'école ; une subvention a été obtenue à hauteur de 2 392€ qui va permettre l'intervention du CPIE Quercy (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) auprès des élèves ; ce nouveau projet devrait aussi permettre d'étoffer la labélisation de l'école en Etablissement E3D (Ecole en Démarche globale de Développement Durable).

Actualité MOBY

Place à l'action : une réflexion est menée avec la commission municipale en charge de la voirie autour d'aménagements du parking de l'école pour améliorer la fluidité, la sécurité et le respect des règles de circulation.

Loto de l'école



Organisé par l'Association des Parents d'élèves et l'équipe enseignante, il s'est déroulé le dimanche 26 novembre à la salle des fêtes Jean Capellini et de nombreux joueurs s'étaient donnés rendez-vous.

Journée des droits de l'enfant

Le lundi 20 Novembre 2023, les équipes de la garderie municipale ont souhaité célébrer cette journée. Les enfants du périscolaire ont été sensibilisés sur les droits énoncés dans la Convention internationale



des droits de l'enfant sur le temps de la pause méridienne. Tous les enfants présents ont participé à cette animation grâce aux différents ateliers ludiques et mini-débats préparés par leurs animateurs.

Noël

Comme chaque année la municipalité a financé la fête de Noël et cette année les élèves ont bénéficié d'une sortie au cinéma.



Le vendredi 22 décembre le Père Noël est venu en calèche rendre visite aux enfants. Pour clôturer cette journée festive, un goûter a été offert par la municipalité.



ENFANCE ET JEUNESSE

ALAE et PERISCOLAIRE

Au-delà des animations quotidiennes proposées par le service d'accueil périscolaire (activités manuelles, jeux sportifs, jeux de société...), des projets collaboratifs et coopératifs entre les enfants de maternelles et d'élémentaires sont mis en place au travers d'animations spécifiques. Depuis la rentrée scolaire, les enfants ont pu découvrir une initiation à la balle ovale en partenariat avec le racing club Montalbanais ou encore s'investir dans un projet musique en partenariat avec les Francas. Ce dernier aboutira à un concert à Castelmeyran.

Quant à l'ALAE du mercredi, sa fréquentation est toujours aussi importante et l'équipe propose toujours une sortie par période (K'ptain Park en octobre et cinéma en décembre).



Accueil ados

La convention pour l'Alsh Ados avec Yaka jouer a été renouvelée en juillet dernier. Cette convention permet aux adolescents de la commune âgés de 11 à 17 ans d'être accueillis par Yaka Jouer les mercredis de 14h à 18h à Dieupentale ou à Villebrumier, ainsi que les vendredis de 18h à 23h à Dieupentale (les semaines impaires), Villebrumier (les semaines paires) et les samedis de 13h30 à 18h30 à Dieupentale (les semaines paires) et Villebrumier (les semaines impaires). Un transport en mini bus est proposé pour les jeunes afin de les récupérer à leur domicile. L'association organise également des séjours pendant les vacances ; l'adhésion annuelle s'élève à 25€/an.



Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) en cours

La réflexion sur la mise en place du CMJ avance et l'équipe municipale a souhaité être accompagnée par les Francas. Afin de proposer un projet au plus près des attentes des jeunes de la commune, une animatrice des Francas est allée à la rencontre des adolescents dans le bus scolaire du collège le mardi 5 décembre équipée de sa radio et s'est adressée aux collégiens avant leur descente pour les quartiers de Relance et la Thomaze. Le vendredi 8 décembre Camille a accueilli les collégiens au centre du village autour d'un goûter pour aborder avec eux leurs envies, besoins et anticiper ainsi une organisation la plus adaptée possible.



Conseil municipal
des jeunes

Dans le cadre de la préparation du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) d'Orgueil la municipalité et les Francas organisent une **CONSULTATION JEUNES**

Vous avez entre 10 et 15 ans, votre avis nous intéresse
RDV pendant les vacances d'hiver

Mercredi 14 février 2024

De 14h à 17h Au city-stade, pour un moment d'échanges entre jeunes.
Les Francas vous assurent des animations et un goûter.



Afin d'inscrire votre enfant pour sa première année à l'école la directrice tiendra une permanence les **8 et 15 mars 2024**.

ENFANCE ET JEUNESSE

Départ Nadine Lauzeral

C'est symboliquement la veille des vacances scolaires que Nadine Lauzeral a choisi de réunir son entourage professionnel pour fêter ses dernières heures à l'école d'Orgueil avant un départ à la retraite tant mérité. Entourée de ses collègues, actuelles et plus anciennes, de Mme Marcoux directrice de l'école et de l'équipe enseignante, des élus en charge de l'enfance, Mme Pinaud-Verdier adjointe, Mme Prouteau conseillère municipale, de Willy Authesserre, Maire de la commune et de Mme Villain, précédente Maire d'Orgueil.

Agent de la collectivité depuis plus de 25 ans, dont une grande partie en tant qu'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (atsem), Nadine a reçu un tendre témoignage de la maîtresse Vinciane Vivien avec qui elle formait un duo remarquable pour encadrer les élèves de grande section -CP. Louant son implication, sa rigueur et son sérieux, l'enseignante était très émue par ce départ et lui a remis au nom de l'école des cadeaux dont un vol en montgolfière et un livre-



photos rappelant son parcours auprès des enfants. En suivant, Monsieur le Maire a rappelé l'investissement sans failles de Nadine et lui a remis au nom de la collectivité un cadeau souvenir en la remerciant pour son professionnalisme et en la félicitant pour son parcours professionnel. Un apéritif convivial a été l'occasion pour tous les invités de partager leurs riches souvenirs avec Nadine.



PETITE ENFANCE



Pour les assistantes maternelles d'Orgueil et des communes alentours, les matinées d'éveil sont proposées par le Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté de communes. Elles se déroulent les mardis de 9h30 à 12h. Les assistantes maternelles s'y retrouvent avec les enfants dont elles ont la garde en présence d'une animatrice, Educatrice de Jeunes Enfants.



Ces moments de partage d'un temps collectif permettent notamment de rompre l'isolement des professionnelles de l'accueil à domicile et d'avoir des échanges constructifs autour des savoir-faire.

Pour les enfants, c'est l'occasion de faire de nouvelles expériences et d'ouvrir leur cercle social en rencontrant d'autres adultes et d'autres enfants.

Les dates du 1er semestre 2024 sont : 9 et 23 Janvier / 6 et 19 Février / 5 et 19 Mars / 2, 16 et 30 Avril / 14 et 28 Mai / 11 et 25 Juin / 9 et 23 Juillet



Parc de loisirs de Saint-Sardos : premier « coup de pioche »

Le 5 septembre 2023 a marqué le démarrage officiel du chantier du futur Parc de loisirs de Saint-Sardos. La restructuration de l'ancienne base de loisirs comprend une refonte globale des espaces d'accueil, des zones techniques, des espaces ludiques et aquatiques, afin de proposer une gamme de nouveaux services conformes, et adaptés aux attentes d'aujourd'hui.

L'attribution des marchés publics à la fin de l'été 2023 a permis de sélectionner plus d'une dizaine d'entreprises pour réaliser cette opération. La Communauté de communes pilote, aux côtés de l'équipe de maîtrise d'œuvre (V2S Architectes, Atelier GAMA paysagiste, Bureau Baroque scénographe, Elcimai Environnement) ce chantier d'envergure.

Les premières étapes sur le terrain consistent au désamiantage ainsi qu'à la démolition des bâtiments techniques et d'accueil existants.

Le chantier se déroulera sur environ 14 mois pour une ouverture prévue au public pour l'été 2025 !

Le PLUi à 25 communes, c'est parti !

Par sa délibération n°2023.06.029.-175, la Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à l'échelle des 25 communes. Ce PLUi-25 sera la traduction réglementaire du souhait de développement et d'aménagement du territoire pour les 25 communes de Grand Sud Tarn-et-Garonne, dans le respect des textes de loi en la matière et des schémas régionaux ou départementaux.

L'appel d'offre pour accompagner la communauté de communes dans l'élaboration de ce PLUi a été attribué (délibération du 27.11. 2023) au groupement VERDI Conseil Midi Atlantique / LINEAMENTA / TEJAS AVOCATS / ARCUS.

Il devra permettre à la fois de répondre aux principaux objectifs de la Loi Climat et Résilience et de sa déclinaison en Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à l'horizon 2050, de notre Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), de nos projets de développement dans les secteurs économique, tourisme, mobilité, social, énergie renouvelable.. tout en considérant les spécificités propres à chacune des 25 communes.

Il devra également répondre aux besoins d'accueil de population en considérant les grands projets aux portes de l'intercommunalité (Ligne à Grande Vitesse et gare à Bressols ; aménagement d'échangeurs proches de notre territoire ; délocalisation de l'hôpital de Montauban...) mais aussi prendre en compte les problématiques en ressource en eau et en énergie renouvelable sans oublier les demandes du territoire : besoins de logements sociaux comme résidentiels, considération des trames vertes et bleues, des zones agricoles ou encore des besoins en services publics, en commerces, en tourisme.

Pour se faire, plusieurs modalités de concertation vont être mises en place tout au long de la procédure afin que vous puissiez accéder aux informations relatives au projet et formuler des observations et propositions : informations sur le site internet de CCGSTG - <https://www.grandsud82.fr/plui25/> ; réunions publiques ; registres papiers et dématérialisés...

La concertation publique est désormais ouverte et vous trouverez des registres dans votre mairie et au siège de la Communauté de communes destinés à recueillir vos remarques. Vous pouvez également déposer vos observations à l'adresse mail dédiée : plui@grandsud82.fr ou les adresser par courrier à l'attention de Madame la Présidente de la Communauté de communes, 120 avenue Jean Jaurès, 82 370 Labastide-Saint-Pierre.



Changement des horaires d'accueil des déchèteries et du pôle Environnement

Les déchèteries ainsi que l'accueil administratif du pôle Environnement modifient leurs horaires d'accueil.

Concernant les déchèteries (à partir du 2 janvier 2024) :

- **Dieupentale** : ouverture du lundi au samedi de 9h-12h et 14h-17h (fermée le dimanche et les jours fériés)
- **Verdun/Garonne** : ouverture du mardi au samedi de 9h-12h et 14h-17h (fermée le lundi, dimanche et les jours fériés)
- **Reyniès** : ouverture les lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h-12h et 14h-17h (fermée le mercredi, dimanche et les jours fériés)

Depuis le 1er septembre dernier, l'accueil du pôle Environnement de Grand Sud Tarn-et-Garonne, situé 350 chemin de la Fraysse à Dieupentale, se fait du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14 h à 17h.



Projet centre bourg

Les travaux de la nouvelle mairie et des espaces publics se poursuivent de la meilleure façon

Les travaux des espaces publics se terminent !

La pose de la signalisation verticale et horizontale a permis la réouverture des voies aménagées intégrées dans le nouveau plan de circulation du centre d'Orgueil.

Les fortes pluies d'automne impliquent le report des plantations en ce début d'année.

La réalisation des parvis de l'église et de la mairie, en brique, se terminent ! La mise en œuvre de la résine au droit de la nouvelle mairie, derniers travaux des espaces publics prévus au printemps, viendra renforcer le caractère apaisé de la Grand Rue, désormais intégrée dans une Zone 30.



Les aménagements intérieurs de la mairie se poursuivent également ... La livraison des travaux est prévue en juin ...

Le « clos couvert » est terminé. Les façades ont reçu un badigeon à la chaux pigmenté comme c'est souvent le cas dans les rénovations traditionnelles et comme c'était le cas à l'origine sur ce bâtiment. Le produit choisi respecte parfaitement le traitement traditionnel de ce type de façade ornementée. L'aspect très " neuf" se patinera au fil du temps ...



Projet centre bourg

Création du pôle commercial de proximité d'Orgueil

Le déménagement provisoire du Carrefour a permis de débiter les travaux de notre futur pôle commercial de proximité. L'entreprise STTL s'est occupée de la déconstruction, JP Castel prendra le relais pour le « clos couvert ».

Les travaux s'achèveront cet automne.

Ce futur pôle commercial accueillera trois commerces : "les saveurs du Carrefour" qui verra sa surface de vente largement agrandie (150 m²) et deux nouvelles cellules commerciales (hors restauration) de 82 et 92 m². Les deux locaux proposés à la location seront livrés hors d'eau, hors d'air ce qui permettra aux futurs porteurs de projet d'aménager leurs locaux de manière efficace. Les deux commerces à venir seront choisis dans le cadre d'un appel projet qui sera très prochainement lancé !



FINANCES LOCALES

Toujours dans l'objectif de minimiser la participation communale pour financer les grands projets d'Orgueil,

Monsieur le Maire a sollicité des aides complémentaires des partenaires institutionnels et tout particulièrement des services de l'Etat et du Conseil Départemental. Sa rencontre avec le sous-préfet le 20 septembre dernier laisse présager une hausse des subventions via le nouveau Fonds Vert ; quant au Conseil Départemental, qui a répondu favorablement, un avenant au contrat d'équipement a été signé le 20 décembre. C'est une enveloppe de 188 156 € qui vient s'ajouter aux 409 179 € déjà obtenus cette année.



Le Label « Excellence Environnement » Eurovia décerné au chantier de requalification des espaces publics d'Orgueil



Chaque année et à l'échelle nationale, l'entreprise Eurovia décerne le label « Excellence Environnement » à l'un de ses chantiers particulièrement vertueux.

Le 13 décembre dernier, le label a été attribué aux aménagements des espaces publics du centre d'Orgueil Parmi les actions concrètes : grande propreté du chantier, zone de collecte et schéma d'élimination des déchets, sas de découpe pour réduire le bruit, compresseur insonorisé...

Bravo et merci à toute l'équipe dédiée à notre projet pour la qualité de leur travail et leur professionnalisme durant près d'un an de chantier. C'est une reconnaissance bien méritée !

VIE ASSOCIATIVE



YOGA



L'association **OMY** compte déjà 33 adhérents et vous remercie tous pour votre présence, votre enthousiasme et votre gentillesse !

Le yoga est la pratique d'un ensemble de postures et d'exercices de respiration visant à apporter un bien être physique et mental. La méditation apprend à revenir dans l'instant présent. Tous deux permettent de développer sa capacité d'attention, d'apprendre à s'écouter, et de renforcer esprit et corps.

2 cours les mardis soir (17h-18h15 et 18h45-20h), cours tous niveaux.

Ateliers exceptionnels certains weekends, ouverts à tout le monde, programme à venir.

Mail : omymeditationyoga@gmail.com

Téléphone : Delphine au **06.64.49.46.35**



Le Tennis Club Bastidien compte aujourd'hui 170 licenciés. Ce qui place le club au 3ème rang départemental sur 27 clubs. Cela s'explique par un gros travail de notre équipe de bénévoles et de notre D.E. qui œuvrent toute l'année pour satisfaire les grands et les petits. Mais c'est aussi grâce à

vous tous, habitants d'Orgueil, de Lasbastide saint pierre, de Villebrumier et Bressols qui pratiquez le tennis dans notre club. N'oubliez pas, pour les Orgueillois, il existe une carte famille qui donne accès au terrain de la commune pour une durée de 1 an.

Pour toutes informations n'hésitez pas à contacter Ludovic : **06.21.94.15.45**



ROC

Le Rythmique Orgueil Club s'est associé à Octobre Rose.

Le lundi 16 octobre à 20h30, lors de sa séance hebdomadaire, l'association a proposé une séance de fitness ouverte à tous.

Les fonds récoltés, d'un montant de 380 euros, sont entièrement reversés pour la recherche sur le cancer du sein.

Les membres du bureau remercient chaleureusement les adhérents de l'association, les sportifs d'un soir, les marcheurs du club des aînés d'Orgueil, et Monsieur Le Maire Willy Authesserre, pour leur participation.



VIE ASSOCIATIVE



APE d'ORGUEIL

L'APE d'Orgueil (Association de Parents d'Elèves), récemment créée, a pris le relais de l'ancienne Section Locale FCPE.

Notre rôle est d'organiser des actions et des événements dans le but de collecter des fonds afin de soutenir financièrement les projets de l'école (achats de livres, de matériel, prise en charge des transports pour les sorties,...) pour le bien vivre scolaire de nos enfants.

Depuis nos débuts en septembre dernier, nous avons participé à :

- l'organisation et au déroulement de la Fête de la Citrouille et des Petits Monstres, en lien avec La Ruche et le ROC,
- la vente des gâteaux BIJOU pour les familles de l'école, mais aussi pour les habitants d'Orgueil,
- la collecte des lots pour le loto de l'école et la vente de crêpes et de gaufres durant celui-ci.

Afin de rendre festif le devant de l'école au moment des fêtes, l'APE d'Orgueil, avec la collaboration de l'équipe enseignante de notre groupe scolaire, a décoré les arbres avec des dessins de Noël coloriés par les enfants sur lesquels ils avaient inscrit leurs vœux.

D'autres actions sont en prévision pour l'année 2024 et nous espérons que ces projets rencontreront un franc succès afin d'aider le plus possible notre équipe pédagogique



Accrochage des décorations de Noël



Préparation des commandes BIJOU

PETANQUE ORGUEILLOISE : Bienvenue aux jeunes



En partenariat avec l'ALAE, la pétanque orgueilloise organise fréquemment des après midi découverte à destination des jeunes. Par ce biais elle vient d'enregistrer son premier jeune licencié ,Tylian GARCIA qui vient désormais se frotter aux plus anciens. Bravo et bienvenue à Tylian au sein du club en espérant que d'autres jeunes suivront le même chemin.

Contact : 06.81.51.89.60
jomar.tomas@orange.fr



LA RUCHE

L'association La Ruche est toujours à l'oeuvre pour vous proposer des moments de rencontres, de partage et de convivialité. En octobre, vous étiez nombreux à participer à la soirée caritative organisée avec/et au profit de l'association Grégory Lemarchal. Vous avez pu régaler vos papilles avec le menu proposé par le restaurateur «Al País, Labastide Saint pierre, et danser sur les rythmes endiablés joués par le groupe «A 3 francs».

En octobre, avec l'Association des Parents d'Elèves de l'école d'Orgueil et Roc, nous avons organisé la fête de la citrouille et des petits monstres. A cette occasion, les enfants sont venus déguisés pour participer à des



Soirée caritative Grégory Lemarchal



Stand tricot à la Fête de la citrouille et des petits monstres

activités comme la confection de lanternes en citrouille, de guirlandes, de petits fantômes... Les parents ont pu faire des achats de vêtements et objets en laine auprès des tricoteuses de La Ruche. Nous avons terminé la journée par une boum pour les enfants et un apéritif avec partage de la délicieuse soupe à la citrouille. Un grand MERCI à Nathalie PAUL, GAEC de Lasserre (Bioule), pour nous avoir fourni les potimarrons et à M Barrière, Aux temps de fleurs (Labastide Saint Pierre), pour le prêt d'arbustes qui ont embelli la salle des fêtes.

Afin de préparer Noël, nous avons relancé le concours de Rennes. A vos outils et à votre imagination!!!

Et le dimanche 10 décembre, nous nous sommes retrouvés pour la traditionnelle balade au profit du Téléthon, à pied ou à vélo pour les plus sportifs!



Ballade au profit du Téléthon

VIE ASSOCIATIVE

La fête des associations

Comme l'année dernière la municipalité a voulu relancer la fête des associations. Cet évènement devait permettre aux habitants de venir rencontrer les associations de la commune, échanger avec elles afin de mieux les connaître. Un repas à petit budget était prévu pour faire de cette journée un moment agréable de partage. Malheureusement force est de constater que la population n'a pas répondu présente malgré l'investissement des associations qui ont décoré leurs stands et permis de s'initier à la gymnastique, à la danse western et au Yoga. Cette journée ne sera pas maintenue sous ce format.



Soirée cinéma

Comme chaque été, la municipalité a convié la population à une soirée cinéma. De nombreuses personnes ont profité de cette soirée pour pique niquer avant la projection dans un esprit bon enfant. Le film projeté cette année, « Le Chêne », met en image tout un petit monde vibrant, vrombissant et merveilleux autour de cet arbre majestueux qui les accueille, les nourrit, les protège de ses racines jusqu'à sa cime. C'est une ode poétique à la vie où la nature est seule à s'exprimer et qui doit permettre aux jeunes générations de comprendre et respecter notre environnement naturel.

A l'issue de la projection l'ensemble des spectateurs était invité à un pot de l'amitié offert par la municipalité.



POINT LECTURE

Ouvert tous les mercredis après-midi, Marie-Elisabeth et les bénévoles vous accueillent à l'ancien Presbytère dans lequel près de 600 ouvrages et documents multimédias sont disponibles, pour les adultes comme pour les enfants.

Un renfort de bénévoles serait bienvenue, donc si vous êtes intéressés :
Marie-Elisabeth : 06.81.61.15.82



Conseil municipal du 13 juillet 2023

Choix du prestataire en matière de fourniture de repas pour la restauration scolaire : voté à l'unanimité

Le groupement de commande propose d'attribuer le marché de fourniture de repas pour la restauration scolaire à CRM

Tarifs pour l'année 2023/2024 : restauration scolaire, périscolaire, accueil de loisirs associé à l'école d'Orgueil : votés à l'unanimité

Prix du repas à la restauration scolaire : 3.30 €, Accueil Périscolaire Matin : 8 €, Accueil périscolaire Soir : 8 €, Accueils périscolaires matin et soir : 16 €

	Tarifs ALAE Mercredi en euro (€)				
	QF 0 - 499	QF 500 - 699	QF 700 - 899	QF 900 - 1199	QF 1200 et +
12h - 14h	3.80	3.85	3.90	3.95	4.00
12h - 18h30	7.90	8.40	8.90	9.40	9.90
14h - 18h30	4.10	4.55	5.00	5.45	5.90

Autorisation de Lancement du marche public de travaux pour la réhabilitation et la reconstruction de la ferme Jolibert : votée à l'unanimité

Demande de subvention – agence de l'eau – toiture végétalisée : votée à l'unanimité

Cession du fonds de commerce succession Volpe / Tamburini-bordes : votée à l'unanimité

Proposition d'un loyer à 323 € par mois hors charges avec une clause d'échelle mobile en fonction de l'indice des loyers commerciaux

Conseil municipal du 12 octobre 2023

Souscription emprunt financement espaces publics, réhabilitation de la mairie et réhabilitation de la ferme Jolibert : votée à l'unanimité

Attribution de marché pour les travaux de réhabilitation de la Ferme Jolibert : votée à l'unanimité

LOT	ENTREPRISE RETENUE	PSE rajoutement sur contrat	MONTANT RETENU NET
1. DEMOLITION	STTL		42 437,38 €
2. GROS ŒUVRE	JF CASTEL	1 407,76 €	288 085,00 €
3. CHARPENTE COUVERTURE ZINGUBRE ET ANCHRETE	JF CASTEL		103 322,70 €
4. MENUISERIES EXTERIEURES PORTES METALLIQUES	APP		63 210,64 €
5. MENUISERIES INTERIEURES	CMB		19 200,00 €
6. CLOISONS, DOUBLAGE, PALIS PLAFOND	MASSOUTIER		41 500,00 €
7. SOLS DURS, FAÏENCES CHAPIS	LACAZE CARRELAGE		22 079,50 €
8. PEINTURE SIGNALÉTIQUE NETTOYAGE	PSO		11 232,65 €
9. FAÇADES	SOL FAÇADE		106 415,34 €
10. ELECTRICITE CPO-CFA	YOURSER ELEC		17 001,00 €
11. PLOMBERIE SANITAIRES	BOURRIE		55 774,79 €
TOTAL			763 288,88 €

Conseil municipal du 14 novembre 2023

Subvention allouée aux personnes de droit privé : votée à l'unanimité

Une subvention de 300 € est allouée à la nouvelle Association des Parents d'Elèves

Dispositions relatives au prêt de tables et chaises communales : votées à l'unanimité

Proposition de prêt de tables et de chaises neuves pour les Orgueillois et les Associations orgueilloises gratuitement

Signature de l'avenant pour le contrat de 2ème génération 2022/2028 bourg centre Occitanie / Pyrénées Méditerranée : votée à l'unanimité

Dans ce nouveau cadre, la dynamique des Contrats Bourgs-Centres est poursuivie pour la période 2022-2028 et a également pour objectif d'agir pour continuer à soutenir les fonctions de centralité et l'attractivité de la Commune d'ORGUEIL, ainsi que la qualité du cadre du vie des habitants.

Convention de financement dans le cadre du fond d'innovation pédagogique : voté à l'unanimité

Dotation d'un montant maximum de 43 317 € pour couvrir les dépenses prévues dans le cadre du projet pédagogique

Institution de la prime exceptionnelle « pouvoir d'achat pour les agents municipaux » : votée à l'unanimité

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant de la prime de pouvoir d'achat
Inférieure ou égale à 23 700 €	160 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	140 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	120 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	100 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	80 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	70 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	60 €

Conseil municipal du 14 décembre 2023

Consultation relative au contrôle et à l'entretien des appareils de défense contre l'incendie (DECI) : votée à l'unanimité

Sollicitation d'une entreprise extérieure afin de réaliser les opérations de contrôles et d'entretien des appareils de DECI.

Désignation des délégués titulaires et suppléants au syndicat Mixte d'Assainissement de la Garonne (SMAG) : votée à l'unanimité

Sont désignés délégués titulaires Marc PUJOL et Pierrick PORTE et déléguées suppléantes Catherine VILLAIN et Elodie MARIOU



Ateliers et conférences

Dans le cadre de sa mission en direction des séniors du Tarn et Garonne, avec le soutien de la conférence des financeurs du 82 et en partenariat avec la commune d'Orgueil, le CBE du Net-Tarn, propose des ateliers et des conférences à destination des séniors.

Ainsi la commune a proposé des ateliers photos numériques qui se sont déroulés les mardis, du 31 octobre au 14 novembre 2023.



Un atelier pâtisserie s'est tenu le 20 novembre et deux journées bien être les 1er et 15 décembre. Ces ateliers gratuits, très appréciés, sont l'occasion d'échanges et de convivialité grâce aux intervenants toujours bienveillants et à l'écoute des participants.



Pour tout renseignement et inscription :
CBE du net-Tarn 05.62.89.07.70

Aides CCAS

- Bons alimentaires : Toute personne sollicitant une aide et recevant un avis favorable de l'assistante sociale de secteur peut recevoir, de la part du CCAS d'Orgueil, une participation en bon alimentaire de 80€ trois fois par an maximum.
- Coupons pass-temps : Le CCAS attribue également une participation de 30€ par an et par enfant pour toute activité sportive ou culturelle. Cette aide est soumise à conditions.

Plus d'infos sur le site de la mairie ou au secrétariat 05.63.30.51.50



Colis des Aînés

Cette année, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont rendu visite à 152 personnes de plus de 70 ans demeurant dans la commune afin de leur remettre le colis de fin d'année. Si vous avez 70 ans ou plus et que vous n'avez pas eu votre colis, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au 05.63.30.51.50.



Le Rituel, votre nouveau café restaurant

Benjamin Tamburini est le nouveau gérant du café restaurant qui s'appelle désormais Le Rituel. Originaire de Moselle, il a vécu pendant 28 ans sur le bassin d'Arcachon.

Après un Coursus sport étude Basket dans un collège Bordelais, il intègre la filière Génie Mécanique sur Talence. Il a travaillé dans différents domaines (usine, la poste, grand distribution).

En 2018, il rencontre sa compagne Jessica. Ils sont arrivés dans le Tarn-et-Garonne juste avant le premier confinement. La reconversion dans la branche hôtelière était impossible à ce moment. Ils ont attendu et finalement eu l'opportunité d'acquérir le café d'Orgueil Chez Ricou. Le jeune couple va s'investir pleinement pour permettre aux habitants de renouer avec un service très attendu. La cuisine sera traditionnelle avec une formule du midi et une amplitude d'ouverture de 7h à 20h en semaine. Des événements ponctuels seront également proposés. Nous leurs souhaitons tous nos vœux de réussite.



Les nouveaux porteurs de projets orgueillois

L'année passée, vos élus ont accompagné ou informé une dizaine de porteurs de projet souhaitant s'installer sur la commune. Parmi, ces derniers nous signalons les activités suivantes qui ont vu le jour à Orgueil :

- **Chanel Guyon-Xavier**, ostéopathe à domicile, 06.73.95.01.79, guyonxavierchanel@gmail.com
- **Eric Thomas**, entreprise de menuiserie, 06.09.73.55.21, tdmenuisier@gmail.com
- **Julie de Saint Denis**, artiste peintre, proposition de cours de dessin et peinture, 06.84.12.32.79, julie.destdenis@free.fr
- **Garance Jacquemin**, couturière -Baba Yaga Couture—06.44.88.12.16
https://www.instagram.com/baba_yaga_couture/ - <https://www.facebook.com/babayagacouture>

L'**ADMR**, association de services à la personne fait peau neuve. Une nouvelle équipe sur le site d'Orgueil : Béatrice Puechberty remplace Lolitta Laffond en qualité de responsable de secteur. Elle sera accompagnée d'une nouvelle assistante technique de proximité en remplacement de Hassina Grimault.

Contact : 05.63.30.08.37, info.valleetarn@fedes82.admr.org



Vos commerçants ambulants vous accueillent :

- Mardi soir : **O' plaisir des saveurs**
Burgers, frites et desserts maison
- Vendredi soir : **Régal Pizza**
- Samedi midi : **O Braseiro**
Spécialités portugaises



Un nouveau plan de circulation du centre bourg d'Orgueil pour apaiser les vitesses et donner une plus grande place à la vie locale

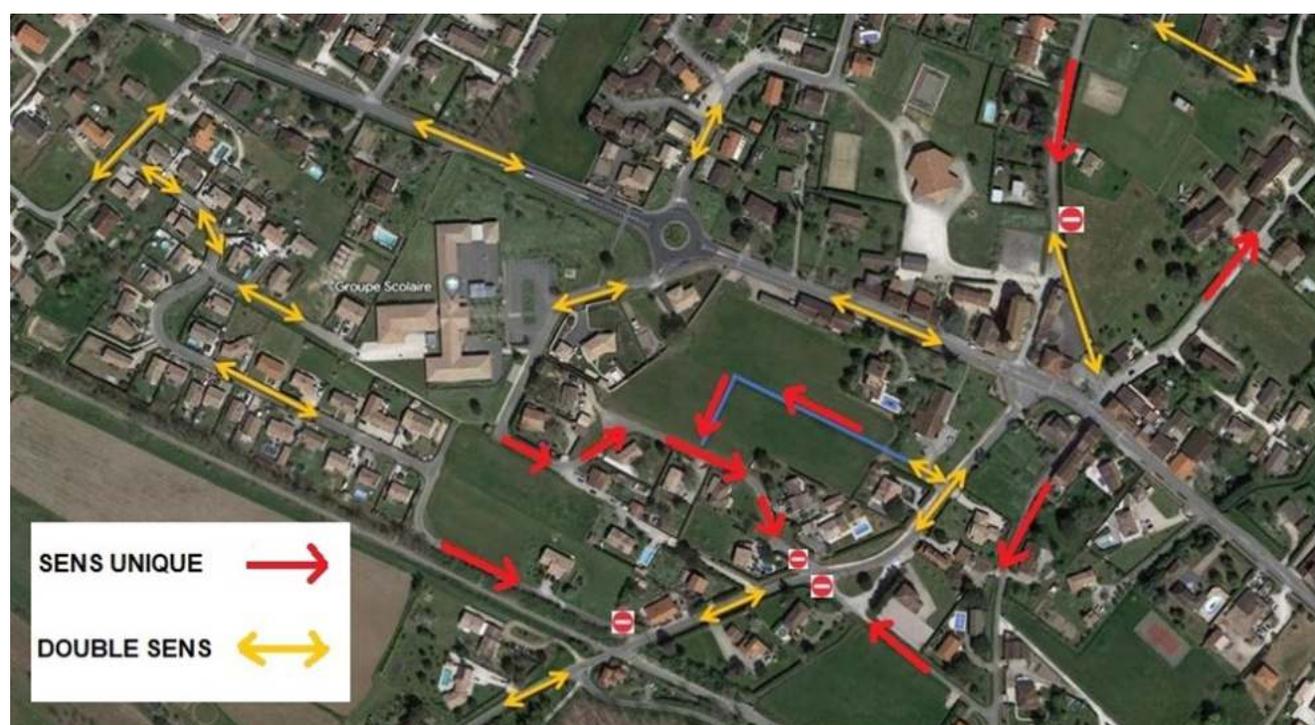
Lors de la réunion publique du 19 septembre 2023, nous vous avons présenté le nouveau plan de circulation du centre d'Orgueil.

Il répond à des objectifs de réduction de vitesses et de sécurisation de nos déplacements à pied et à vélo et tout particulièrement ceux de nos enfants.

Ce plan de circulation, articulé aux nouveaux aménagements des espaces publics, favorisera les rencontres et permettra de donner encore plus de place et de sens à notre « vie de village »

4 principes directeurs ont guidé nos réflexions :

- Améliorer, développer et sécuriser les modes actifs (vélos et piétons)
- Amener les flux véhicules vers les voies les plus structurantes
- Favoriser les flux vers hypercentre (commerces et services)
- Désenclaver les lotissements.



Le clos des chênes, le chemin de ronde, une portion du chemin des communaux, l'impasse Monsap et la rue du bourg sont désormais en sens unique !

Une zone 30, des zones de rencontre et un changement du régime de priorité sur la RD 930 signalent et accompagnent la mise en place du plan de circulation

Les vitesses sont désormais limitées à 20 et 30 km/h dans le centre bourg ...

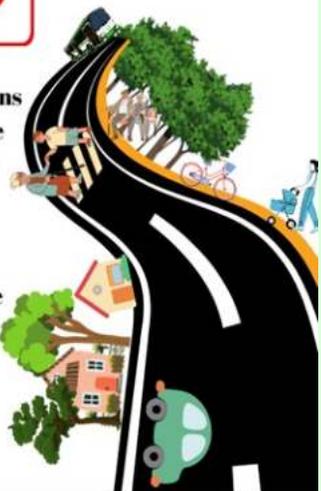
INFORMATIONS GÉNÉRALES

La **zone 30** est un espace public où l'on



Partageons l'espace public

Levez le pied!



cherche à instaurer un équilibre entre les pratiques de la vie locale et la fonction circulatoire en abaissant la vitesse maximale autorisée pour les véhicules.

Ceci doit aider au développement de l'usage de la marche en facilitant les traversées pour les piétons et l'usage du vélo et en favorisant la cohabitation des vélos avec les

véhicules motorisés sur la chaussée.

Un radar pédagogique en entrée de village depuis Nohic vient renforcer la signalisation de la zone 30

Un radar pédagogique en entrée de village depuis Nohic vient renforcer la signalisation de la zone 30



Les **zones de rencontre** cherchent à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons, les vélos et les véhicules, mais également à permettre le développement de la vie locale.

La vitesse y est limitée à 20km/h

ATTENTION

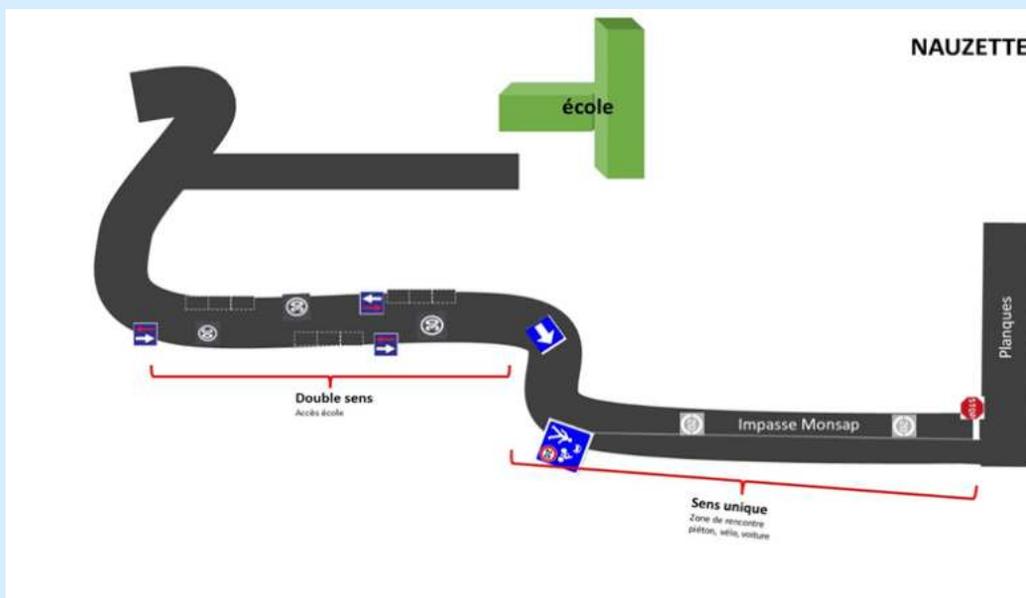
PRIORITÉ À DROITE à la prochaine intersection



La vitesse apaisée en traversée du bourg sur la RD 930, la mise en place de la zone 30, la bonne co-visibilité avec la rue du bourg et de la route de Planques nous invitent à mettre en place un système de **priorité à droite** en traversée de village.

Conforté par l'expertise technique des services du Conseil Départemental, le régime de priorité à droite constituera un facteur supplémentaire pour abaisser les vitesses pratiquées et accroître la vigilance des usagers.

La signalétique sera renforcée le temps que les nouvelles habitudes des usagers soient prises. La prudence est bien évidemment de rigueur !!!!!



Pour répondre aux demandes des habitants de la Nauzette, 3 zones successives de stationnement seront matérialisées sur la chaussée. Réparties de part et d'autre de la voie, elles induiront une baisse de la vitesse.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le développement des itinéraires cyclables se poursuit sur notre commune

Le Conseil départemental 82 aménage des pistes cyclables uni-directionnelles de part et d'autre de la RD 94 depuis le pont de Reynies jusqu'à la vélo voie verte de Videlfau.



M Authesserre maire d'Orgueil, M Beq conseiller départemental, M Vigouroux maire de Reyniès et M Martinez conducteur de travaux

Les travaux seront réalisés en deux tranches.

Les travaux de la 1ère tranche entre le rond-point de Videlfau et le pont de Reyniès ont commencé le 24 novembre 2023 et se termineront fin février 2024.

La 2ème tranche reliant le rond-point à l'entrée de la voie verte sera réalisée en 2025.

Le pont du chemin de Pautal, un ouvrage neuf !

La Communauté de Communes Grand sud Tarn et Garonne a réalisé les travaux de reconstruction du pont du chemin de Pautal la 1ère quinzaine de novembre.

Ces travaux, indispensables, n'ont malheureusement pas pu être décalés après la réouverture de la circulation en centre bourg induisant des contraintes complémentaires de circulation dans le centre du village. Des raisons administratives et budgétaires ont imposé ces travaux en novembre.

Par ailleurs des travaux de réfection de chaussée sur la route de Planques ont été réalisés cet été. Pilotés par la Communauté de Communes Grand sud Tarn et Garonne, les travaux ont été assurés par la société SPIE- Batignolles Malet.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Réunion publique du 19 septembre 2023 : votre mobilisation et votre enthousiasme ont été les clefs de sa réussite !



Vous êtes venus nombreux participer à la réunion publique pour l'« Aménagement du centre bourg » du 19 septembre dernier.

La formule « ateliers – points d'infos » proposée a eu un vif succès et a permis de répondre à l'ensemble de vos multiples questions mais également de recueillir vos remarques et propositions qui ont pu permettre, parfois, d'ajuster les aménagements en cours.

Nous vous remercions vivement pour votre présence, pour l'intérêt et l'enthousiasme que vous portez pour la réussite de notre projet commun.



Introduction de la réunion par le Maire
Willy AUTHESSERRE et le 1er adjoint, Yann DREZEN



Marc PUJOL, adjoint au maire, Patrick VIATGE, responsable des services techniques, et le cabinet d'architecture PUVA sur les espaces publics



Pierrick PORTE, conseiller municipal et Yann DREZEN, 1er adjoint présentent en détail le nouveau plan de circulation



Cédric BARTHES, conseiller délégué à l'économie, et le cabinet d'architecture ATELIER A, expliquant le projet du pôle commercial de proximité



Patrick LABOURGADE, conseiller municipal, et le cabinet d'architecture ARKHIDEA, expliquent l'ambition environnementale portée pour le projet de la nouvelle Mairie

INFORMATIONS GÉNÉRALES

11 Novembre 1923 / 11 novembre 2023

C'est une nouvelle fois à l'entrée du groupe scolaire que ce 11 novembre 2023 les habitants du village, les enfants et les enseignantes se sont réunis autour de M. le Maire et son conseil municipal pour la cérémonie de commémoration de la victoire et de la paix et l'hommage à tous les morts pour la France.

Cela a été l'occasion de rappeler les 100 années de la flamme qui brûle au-dessus du tombeau du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. Cette flamme allumée par André Maginot le 11 novembre 1923 est ravivée tous les soirs à 18h et lors des cérémonies officielles.



Le 30 juin 1995, un jeune habitant d'Orgueil avait eu l'honneur de participer à l'une de ces cérémonies comme le montre la photo ci-après.

Cette année, l'office National des Combattants et des Victimes de Guerre, a invité chacune des municipalités à faire déposer devant leur Monument aux Morts une flamme symbolique, porteuse de la mémoire des combattants morts pour la France lors de tous les conflits contemporains ainsi que des pensées envers les soldats blessés, les veuves, les orphelins et tous les citoyens qui ont été lourdement éprouvés.

Les enfants d'Orgueil se sont associés à cette célébration du centenaire de la flamme du soldat inconnu par la lecture d'un texte et le dépôt de 3 lanternes bleue, blanche et rouge devant la plaque commémorative.



Notre Monument aux Morts : suite de l'article diffusé dans Orgueil info du mois de juillet 2023.

Il a trouvé ce 10 novembre 2023 son emplacement définitif dans l'aménagement en cours de notre cœur de village. Mais comme la zone de chantier reste encore interdite à toute personne non habilitée, aucune cérémonie commémorative ne peut s'y tenir actuellement. Rendez-vous en 2024 pour la mise en valeur finale de ce monument.



Déplacement du Monument aux Morts vers son emplacement définitif à l'arrière de la future Mairie

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Jouons la carte de la réduction en compostant et broyant nos déchets !

Pour répondre à l'obligation du tri à la source des déchets alimentaires (épluchures de légumes, marc de café, thé, coquilles d'œufs, etc.) et des végétaux du jardin qui s'impose à nous au 1er janvier 2024, la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne propose des solutions de proximité pour gérer ces déchets à domicile.

Pour vous accompagner à réduire ces biodéchets qui représentent 1/3 de la poubelle noire, Grand Sud Tarn-et-Garonne intensifie sa communication autour du compostage individuel/collectif et du broyage pour favoriser ces pratiques.



Le compostage individuel et partagé

Vous disposez d'un jardin ? Grand Sud Tarn-et-Garonne vous propose de vous équiper d'un composteur. Des distributions de composteurs au tarif exceptionnel de 15€ sont organisées sur l'ensemble du territoire,

assorties d'une séance d'initiation au compostage.

Pour ceux ne disposant pas de jardin, un réseau de composteurs partagés en partenariat avec les communes est en cours de déploiement dans les centres-bourgs. Si vous

êtes intéressés pour lancer la création d'un site de compostage partagé près de chez vous, dans une résidence, dans un lotissement ou sur le domaine public (place, rue, jardin), la Communauté de communes vous accompagne.

Le broyage

Plutôt que d'apporter vos branchages en déchèterie, vous pouvez les valoriser dans votre jardin en les broyant.

Avec son service broyage à domicile, la Communauté de communes permet à chacun de broyer ses branchages. Pour 15€/heure, un agent de la collectivité vient chez vous et s'occupe de broyer votre tas de branchages. Le broyat reste à votre disposition pour être utilisé en paillage pour vos arbustes, massif, potager ou encore utilisé pour votre composteur.

Composter ses déchets alimentaires et broyer ses déchets verts, contribue à réduire ses déchets. Moins de déchets jetés dans votre poubelle noire, ce sont logiquement moins de coûts de collecte et de traitement à supporter pour la Communauté de communes.

Par ailleurs, en broyant vos déchets vous limitez vos allers/retours en déchèterie.

**Distribution de composteurs le vendredi 26 avril, 15 h-17 h
Devant l'école d'Orgueil, à la sortie des classes
Pour en savoir plus : pôle Environnement 05.63.64.49.80**

Le partenariat avec **Emmaüs** pour le service d'évacuation des encombrants est reconduit pour 2024.

Les ramassages s'effectuent 1 Samedi sur 2. Les dates des ramassages pour 2024 sont : 06 et 20 janvier / 03 et 17 février / 02, 16 et 30 mars / 13 et 27 avril / 11 et 25 mai / 08 et 22 juin / 06 et 20 juillet / 03, 17 et 31 août / 14 et 28 septembre / 12 et 26 octobre / 09 et 23 novembre / 07 et 21 décembre

Pour rappel, si vous souhaitez bénéficier de ce service, vous devez vous inscrire auprès de la mairie en décrivant les objets à évacuer : dernier délai le Mercredi avant le Samedi de la collecte.

Le secrétariat vous rappellera les consignes à respecter.

Un récital de musique Classique dans notre belle église !

Orgueil a eu l'honneur de participer pour la 1ère fois au « festival de musique en vignes dans le Frontonnais » fondé par Eric et Céline Lesage.

Le récital de Tristan Pfaff, pianiste international, s'est déroulé dimanche le 10 septembre 2023.

Ce fût un très beau moment de musique classique qui a reçu un franc succès. Ce récital a permis de mettre Orgueil en lumière et tout particulièrement notre belle église.

Le programme comprenait de larges extraits du dernier album de l'artiste consacré aux valse de Frédéric Chopin. Le public a pu entendre également des nocturnes et la Polonaise Héroïque remarquablement interprétés, complétés par deux lieder de Franz Schubert transcrits par Franz Liszt en début de concert.

La dégustation proposée par le Domaine Arbeau, après le récital, a été un moment convivial qui a notamment permis d'échanger avec l'artiste.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Refus de reconnaissance de la commune d'état de catastrophe naturelle au titre du phénomène de sécheresse/réhydratation de sol sur l'année 2022

Par un arrêté interministériel datant du 27 Juillet 2023 et publié sur le Journal Officiel du 14 Septembre 2023, la commune a appris sa non reconnaissance en état de catastrophe naturelle sécheresse pour l'année 2022. Cette annonce engendre ainsi pour la commune et les 62 pétitionnaires orgueillois l'impossibilité de saisir les compagnies d'assurance pour obtenir réparations des dégâts subis sur les bâtiments communaux et sur les logements des administrés.

Contestant cette décision, Monsieur le Maire a écrit au Ministre de l'Intérieur pour porter un recours gracieux et a interpellé le Préfet le 30 Septembre au salon des maires ; celui-ci n'ayant pas d'avantage d'explications, Willy Au-thesserre a également alerté les sénateurs qui ont procédé au même recours ainsi que de nombreuses communes concernées. Dans ses arguments, Monsieur le Maire a appuyé l'incohérence de la décision qui a reconnu des communes voisines se situant dans la même zone géographique... à suivre.

Nouvelle Caserne des pompiers à Villebrumier



Le capitaine Christophe Dewitte, chef de centre, entouré de M Roberti, Préfet du 82, de M Cross, 1er Vice président du Conseil Départemental, du colonel Olivier Theron (à gauche) commandant du SDIS82 et des maires des communes concernées

Comme nous vous l'annoncions dans les précédentes éditions, un projet de création d'une toute nouvelle caserne pour le Service d'Incendie et de Secours à Villebrumier est en cours et les marchés de travaux ont d'ores et déjà été attribués.

Le 28 novembre dernier, la cérémonie de pose de la 1ère pierre a été l'occasion de lan-

cer les travaux en présence de tous les élus et partenaires concernés.

Pour rappel, les communes concernées (Villebrumier, Orgueil, Saint Nauphary, Reyniès, Nohic et Varennes) participe toutes financièrement à la même hauteur soit 54 000 €.

Nouvelle brigade de Gendarmerie à Labastide St Pierre

Le Tarn-et-Garonne bénéficiera bien de deux nouvelles brigades de gendarmerie à Labastide-Saint-Pierre et La Ville-Dieu-du-Temple. Chacune sera dotée de 10 militaires mais il faudra tout de même attendre la construction de nouvelles casernes pour les accueillir ainsi que leurs familles. La brigade de Labastide-Saint-Pierre devrait être intégrée à la communauté de brigades (COB) de Grisolles.

ÉTAT CIVIL

2ème semestre 2023

MARIAGES

28 juillet 2023 ABDAOUI Ghislane et HAAHOUI Imad
28 juillet 2023 AGUILAR Mélissa, Eloïse, Bérengère et
TOMASIN Romain, Jean-Claude, Georges
26 août 2023 GAUDRON Sophie, Marie-Christine et
LEBAS Sébastien, Joël

DÉCÈS

02 septembre 2023 TRENDEL Marie-France
05 novembre 2023 ECUYER Annie, Louise
épouse CAPELLINI
13 novembre 2023 SAULLE Marc, Jean-Baptiste

NAISSANCES

15 juin 2023 MALFRÉ Leïa, Mélanie
15 juin 2023 MALFRÉ Léon, Clément
05 juillet 2023 MASSON Maïa, Rose, Prune
1er septembre 2023 CARRER Maël, Jean-Marc, Marcel
28 septembre 2023 DUMAIL BLONDEAU Kyslonn, Marc,
Anthony
17 novembre 2023 BRICARD FIORETTI Maël, Christian,
Jules

AGENDA

Samedi 20 janvier 11h30

Vœux du maire et du Conseil municipal—Espace Jean Capellini

Vendredi 26 avril

Distribution de composteurs —Parking école Orgueil 15h00-17h00

Dimanche 28 avril

Matinée nettoyage de printemps—Espace Jean Capellini

Mai

Troc aux plantes—Parking de l'école

Mercredi 10 juillet 19h00

Marché gourmand—Espace Jean Capellini



Numéros utiles



Pompiers :	18
Service secours européen :	112
Police/Gendarmerie :	17
SAMU :	15
Violence femme infos :	3919
Enfance en danger :	119
Harcèlement scolaire :	3020
Cyber-harcèlement :	3018
Maltraitance personnes âgées :	3977
Allo docteur :	3966
Pharmacie de garde :	3237
Centre anti poison :	05.61.77.74.47
Urgences vétérinaire :	3115
VEOLIA (service des eaux) :	05.61.80.09.02
EDF (dépannage / incidents) :	09.72.67.50.82
ORANGE dysfonctionnement ligne fixe :	1013
ORANGE dysfonctionnement ligne internet :	3901



L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.